



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-211-02 Divat- és stílustervező

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Couturier et styliste

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- donner des conseils de vêtements et de style sous la direction d'artiste décorateur ou individuellement;
- suivre les tendances de la mode des créateurs nationales et internationales, des maisons de couture ainsi que les tendances de couleur, matières premières et formes;
- concevoir des vêtements et des accessoires à main libre ou à l'aide de programme informatique, compiler des collections conformément aux conditions formelles et stylistiques;
- préparer des découpes et des dessins, documenter le processus de travail;
- présenter ses idées de manière visuelle, sous forme de dessin de mode, à main libre ou à l'aide de programme informatique;
- participer à la présentation des vêtements et collections (photographie de mode, film de mode, défilés, expositions), développer des conceptions y afférentes;
- participer à la réalisation de layout des agences de mannequins, magazines de mode, magasins et espaces d'exposition;
- suivre l'évolution, le résultat et l'activité des artistes de la mode contemporaine,;
- connaître et appliquer les possibilités des médias contemporaines;
- recueillir des matériels, des informations, rechercher des inspirations au travail, trouver un concept de travail;
- s'informer des conditions économique-juridiques de l'emploi et des entreprises;
- appliquer les connaissances de marketing;
- établir sa clientèle, réaliser des études de marché, chercher des clients;
- préparer des esquisses, présenter sa conception et ses idées sous forme de dessins et plastique;
- utiliser continuellement et élargir ses connaissances relatives à l'histoire de l'art, art populaire et théorie de l'art;
- participer au processus de l'exécution, protection en vue de réaliser des produits conformes aux plans.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

2723 Artiste décorateur, créateur de produit et couturier

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 55%;">Histoire professionnelle et connaissances professionnelles</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>A) Présentation du portefeuille</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">21.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>B) Illustration des connaissances professionnelles et présentation</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">49.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve orale	Histoire professionnelle et connaissances professionnelles	5	30.00	Épreuve pratique	A) Présentation du portefeuille	5	21.00	Épreuve pratique	B) Illustration des connaissances professionnelles et présentation	5	49.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Histoire professionnelle et connaissances professionnelles	5	30.00														
Épreuve pratique	A) Présentation du portefeuille	5	21.00														
Épreuve pratique	B) Illustration des connaissances professionnelles et présentation	5	49.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

-

Modules d'exigences professionnelles:

10586-12 Théorie d'art et représentation

10587-12 Gestion des entreprises artistiques

10588-12 Conception et technologie

10598-12 Style et mode, dessin professionnel et environnement professionnel moderne et contemporain

10599-12 Stylisme

10600-12 Formation de styliste

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11499-12 Animation de personnel II.

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET